

DEPARTEMENT DE LA VENDEE  
-----  
COMMUNE DE DOMPIERRE SUR YON  
-----

**Arrêté n°2025-0021** – Interdiction de stationnement et de circulation devant la COOP le mardi 25 mars, de 13h30 à 17h00

**Le Maire de la commune de DOMPIERRE-sur-YON (Vendée)**

**VU**, l'article 25 (5<sup>ème</sup> alinéa) de la loi n° 82-213 du 2 Mars 1982, relative aux droits et libertés des Communes, des Départements et des Régions,

**VU**, l'arrêté interministériel du 24 Novembre 1967 modifié, portant instruction générale sur la signalisation routière,

**VU**, le code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L.2213-1 à L.2213-6,

**VU**, l'instruction interministérielle sur la signalisation routière (livre 1 - 4ème partie "Signalisation de prescriptions"), approuvée par l'arrêté interministériel du 6 Juin 1977,

**VU**, le Code de la Route, et notamment l'article R.411-8,

**VU**, la demande formulée par le centre socioculturel Espac'Yon,

**Considérant** qu'en raison de l'installation du camion du dispositif marSOINS, il y a lieu d'interdire la circulation et le stationnement devant la COOP,

## **ARRETE**

**ARTICLE 1er** : Le mardi 25 mars de 13h30 à 17h00, la circulation et le stationnement de tout véhicule seront interdits, au niveau de l'espace devant la COOP. Par dérogation, l'accès aux véhicules de Gendarmerie, de police et de secours sera maintenu.

**ARTICLE 2** : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

**ARTICLE 3** : Le présent arrêté sera porté à la connaissance du public par :

- affichage aux extrémités de la section réglementée,
- apposition des panneaux et matériels de signalisation réglementaire.

**ARTICLE 4** : Le Maire de la Commune de DOMPIERRE SUR YON, le Commandant de Groupement de Gendarmerie, la Direction Départementale de l'Equipement Subdivision de LA ROCHE SUR YON sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation leur sera adressée.

Fait à Dompierre-sur-Yon, le **28/01/2025**

François GILET,

Publié ou notifié  
Le

Janvier 2025  
Lancement du MarSOINS



La Roche-sur-Yon Agglomération

Le MarSOINS sillonne l'agglomération Yonnaise et s'installe sur la place publique ou auprès de structures : écoles, maisons de quartier...

## Nos Valeurs

► Prévention

► Accueil inconditionnel

► Universalisme

► Solidarité collective

► Non jugement

► Bienveillance

*La preuve par l'action !*

### Votre contact

**Marie THOMAS-GUILLOTEAU**  
coordinatrice du MarSOINS sur  
la Roche-sur-yon Agglomération

[marie.thomas@avossoins.fr](mailto:marie.thomas@avossoins.fr)  
07 43 36 70 52



**20 professionnels de santé engagés** avec le MarSOINS dans un projet d'intérêt général ! Médecins, infirmier.ères, gynécologues, chirurgiens-dentistes, psychiatres, audioprothésistes...



**Un lieu d'écoute, d'échanges et d'orientation**, avec une approche bienveillante, non stigmatisante et chaleureuse.

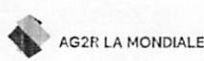


**Actions complémentaires** à l'offre locale en santé du territoire en partenariat avec l'ARS, la CPTS, la CPAM, la MSA, le Contrat Local de Santé ...



**Démarches partenariales** avec les acteurs du territoire : champ social, médico-social, sanitaire et associatif.

### Nos financeurs et partenaires



OUVERT À TOUS  
ANONYME  
SANS RENDEZ-VOUS  
**GRATUIT**



le   
**marSOINS**

Un projet porté par  
**A Vos soins**

► **Prévention**  
► **Dépistage**

**Saint-Nazaire**

**Châteaubriant-Derval**

**Le Bout du Monde**

**Pays de Redon**

**La Roche-sur-Yon**

**La prévention mobile pour  
un meilleur accès aux soins**

Le MarSOINS est un concept d'unités mobiles de **prévention et de dépistages gratuits** pour les habitants d'un territoire qui a pour objectif de **réduire les inégalités d'accès aux soins**.

Les actions sont ouvertes à toutes et tous avec un regard particulier pour les personnes éloignées du parcours de soins.

**1 000**  
dépistages  
par an/camion

**7 ans**  
d'expérience  
depuis le 1<sup>er</sup> MarSOINS

f @ in

[lemarsoins.fr](http://lemarsoins.fr)